

## Conditions générales de vente

### 1. Étendue des prestations

Sous le label « ImmoDataCockpit », ImmoCompass SA met à disposition des informations immobilières spécifiques qui peuvent être consultées via Internet. Les mêmes informations peuvent également être obtenues via un fichier Excel ou achetées directement. Les bénéficiaires des informations reçoivent les autorisations de consultation correspondantes selon l'abonnement décrit sur [www.immodatacockpit.ch](http://www.immodatacockpit.ch) ou selon un accord séparé. ImmoCompass SA s'efforce au mieux de maintenir l'état des prestations actuelles et s'efforce de les adapter en permanence aux derniers développements techniques, de les perfectionner et d'élargir les données de base.

### 2. Perception de prestations

Les bénéficiaires de l'information reçoivent, avec un login individuel, un e-mail et un mot de passe, l'accès aux informations convenues sur la période convenue, aux modules convenus ou au nombre convenu de consultations. Pendant la période convenue, les consultations sont enregistrées et peuvent être transférées dans les systèmes des bénéficiaires de l'information. Le destinataire de l'information peut utiliser et interpréter les informations en indiquant la source. Les bénéficiaires de l'information s'engagent à garder secret le mot de passe personnel de l'ImmoDataCockpit et à le protéger contre une utilisation abusive par des personnes non autorisées. Les bénéficiaires de l'information assument toutes les conséquences résultant d'une utilisation abusive des données de login. L'utilisateur peut modifier et protéger lui-même son login.

### 3. Qualité et disponibilité

Bien que l'éditeur accorde la plus grande attention à la qualité des données et qu'il vérifie, complète et filtre systématiquement et par échantillonnage les informations sur le marché pour s'assurer qu'elles sont complètes, plausibles et ne font pas double emploi, il ne peut donner aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de ses propres données ou de celles de tiers. « ImmoDataCockpit » est en principe disponible à tout moment, mais aucune garantie ne peut être donnée à ce sujet. ImmoCompass SA se réserve le droit d'interrompre l'utilisation du système pour des travaux de maintenance, des mises à jour de données, etc., en prévoyant à cet effet des horaires du lundi au vendredi entre 23h00 et 06h00 ainsi que le samedi et le dimanche toute la journée. ImmoCompass SA n'a aucune influence sur la disponibilité d'Internet et sur les problèmes techniques de l'ordinateur de la personne qui consulte les informations.

### 4. Début et expiration de la convention d'utilisation

La convention d'utilisation est réglée dans l'abonnement ou dans une convention séparée. Elle débute avec l'activation du compte utilisateur du bénéficiaire de l'information après la commande d'un abonnement ou la signature de la convention séparée. L'abonnement ou l'accord séparé régit la période indiquée, le nombre de consultations, la région et les modules réservés. Une confirmation est consignée soit dans un e-mail, soit dans une lettre, soit dans un accord séparé. Les résiliations anticipées ou les remboursements de consultations non utilisées sont exclus.

Si un abonnement n'est pas résilié un mois avant son expiration, il est automatiquement prolongé d'un mois pour un abonnement mensuel ou d'un an pour un abonnement annuel, selon les modalités antérieures. Un abonnement peut être résilié ou adapté par les deux parties avec un préavis d'un mois avant son renouvellement automatique. La modification doit être effectuée par écrit, par e-mail ou par lettre. Les raisons d'une éventuelle augmentation de prix sont essentiellement des extensions de produits ou l'adaptation au renchérissement économique.

## **5. Clause de non-responsabilité**

ImmoCompass SA n'assume aucune responsabilité pour les dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation du système d'information ou de l'utilisation des informations. Les informations ont été élaborées avec le plus grand soin et en toute conscience. Malgré cela, ImmoCompass SA ne peut pas garantir leur exactitude. L'interprétation des informations est l'affaire de la personne qui les reçoit. La responsabilité est limitée au total au montant des honoraires dus conformément à la convention. Cette limitation s'applique à tout type de dommage, quel qu'en soit le fondement juridique.

## **6. Droit applicable et juridiction compétente**

La convention conclue entre les parties est exclusivement soumise au droit suisse. Sauf disposition contraire des présentes conventions, les dispositions des articles 394 et suivants du CO relatives au mandat simple sont applicables. Le tribunal de Zurich (Suisse) est seul compétent.

Zurich 2024

ImmoCompass AG  
Grossmünsterplatz 1  
8001 Zürich  
+41 43 243 63 43  
8001 Zürich